

EN PAGE 2:
ENTRETIEN
AVEC M. CHARLES LAURENT
NOTRE AMBASSADEUR A BERLIN

* PAS DE RELATIONS POLITIQUES AVEC LES SOVIETS, DÉCLARE M. MILLERAND *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.483.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent.
Départements, Belgique, Suisse et Luxembourg, Provinces réunies occupées : 25 cent.
Étranger : 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73-02-75-15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

VENDREDI
25
JUIN
1920

Quelles que soient
les limites imposées à
l'espérance humaine,
cette espérance a,
néanmoins, un cercle
où elle peut vivre et
trionpher.
R. P. LACORDAIRE.

LA REINE DE ROUMANIE A PARIS



LA SOUVERAINE SORT DE LA GARE DE LYON
La reine Marie de Roumanie est arrivée, hier, à Paris, accompagnée de deux de ses filles, les princesses Elisabeth et Iléna. La souveraine assistera prochainement, à l'Opéra, à la représentation d'une pièce dont elle est l'auteur : « The Lily of life ».

LE NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE A BERLIN



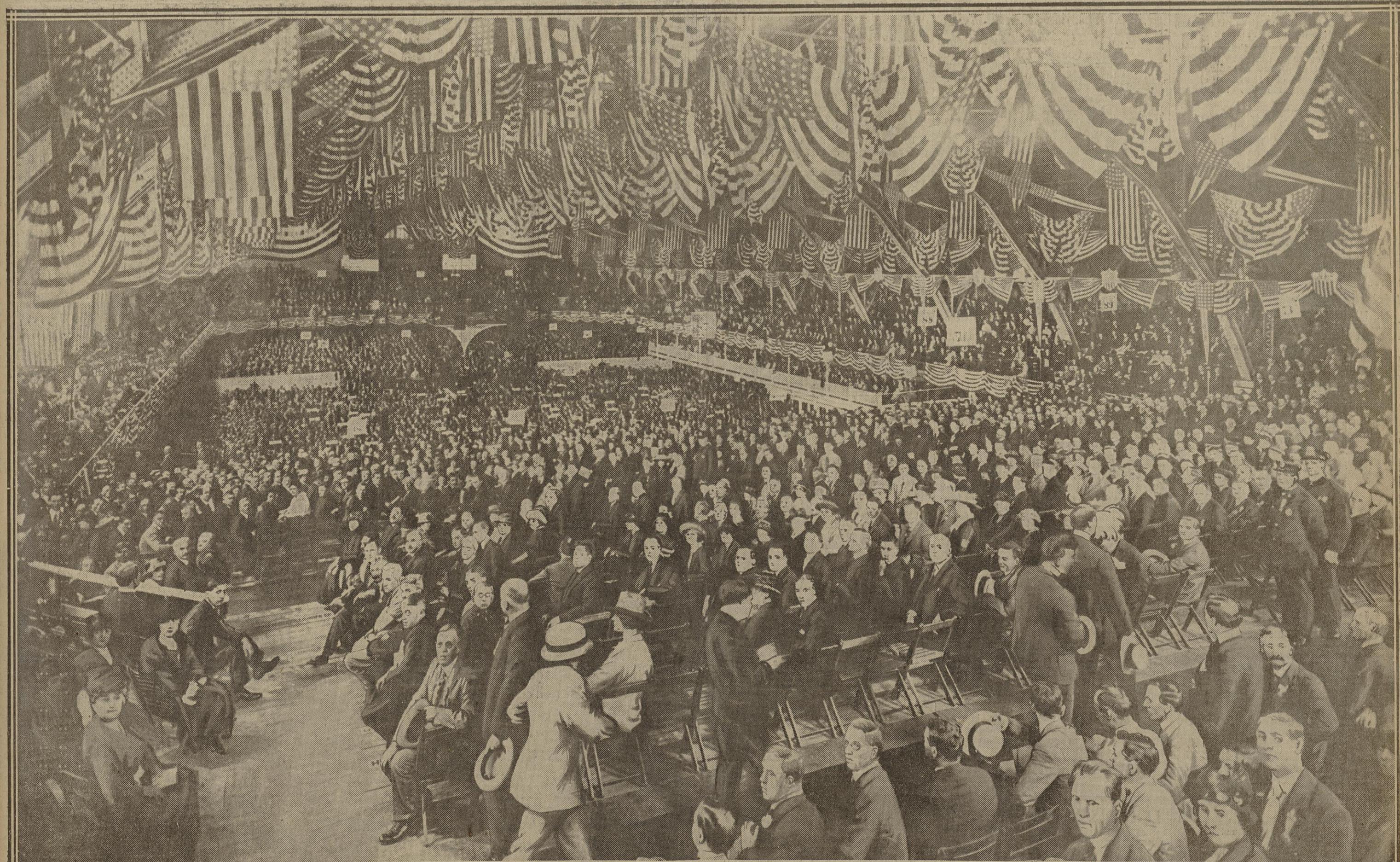
M. CHARLES LAURENT, PHOTOGRAPHIÉ DANS SON BUREAU, HIER APRÈS-MIDI
M. Laurent est nommé ambassadeur de France à Berlin. Notre nouveau représentant en Allemagne n'est pas un diplomate de carrière. C'est un financier dont la compétence en matière économique est bien connue. Ancien premier président de la Cour des comptes, il dirige actuellement un grand établissement de crédit, installé dans l'hôtel Necker. C'est là que nous avons pu le photographier, hier, dans son bureau, qui fut celui du grand ministre de Louis XVI.

LES "DANGERS" DE LA GLOIRE



MARY PICKFORD « SAUVÉE » PAR DOUGLAS
Mary Pickford, la fameuse étoile de cinéma américaine, a reçu à Londres, où elle vient d'arriver, un accueil si enthousiaste que son mari, Douglas Fairbanks, dut, en la hissant sur ses épaules, l'arracher à la foule qui l'étouffait.

POUR LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS : LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA CONVENTION RÉPUBLICAINE



A CHICAGO, LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA CONVENTION RÉPUBLICAINE DONT M. HARDING FUT L'ÉLU

La convention républicaine chargée de désigner le candidat qui sera opposé au représentant du parti démocrate s'est tenue à Chicago, sous la présidence du sénateur Lodge, dont le premier discours fut un véritable réquisitoire contre la politique extérieure et intérieure du président Wilson. Ce congrès

condamna le principe de la Société des nations et, après dix tours de scrutin, porta son choix, comme nous l'avons dit, sur M. Harding, sénateur de l'Ohio, par 692 voix contre 156 au général Wood. Lors du vote pour la vice-présidence, M. Coolidge, gouverneur du Massachusetts fut élu au premier tour de scrutin.

PAS DE RELATIONS POLITIQUES AVEC LES BOLCHEVIKS

M. MILLERAND REFUSE DE LES REPRENDRE

Le premier devoir, dit-il, du gouvernement des Soviets est de se déclarer solidaire et responsable des engagements contractés par les gouvernements qui l'ont précédé.

Il faut que la situation de nos représentants diplomatiques et consulaires soit améliorée.

La Chambre a abordé, hier, la discussion du budget des affaires étrangères.

Après une intervention de M. Daniéou sur l'organisation de notre propagande à l'étranger, — le député du Finistère préconise la création de Maisons de France à côté de nos consulats et de nos ambassades, — M. Jean Hennessy s'élève contre la réduction de 43.000 francs opérée sur le crédit de 769.000 francs demandé par le gouvernement pour l'organisation de la Société des nations.

— Aujourd'hui, dit M. Jean Hennessy, tous les peuples d'Europe sont préoccupés de questions nouvelles. Tant qu'ils ne seront pas fédérés, ils poursuivront sur le territoire astreinte des buts opposés.

Cette idée d'une fédération des peuples d'Europe fut assez mal accueillie sur les bancs de la droite et du centre, M. Léon Daudet dit que c'était là une « balaïoire ». Une phrase de M. Jean Hennessy à l'adresse de ceux de ses collègues qui



M. JEAN HENNESSY

l'interrogeaient provoqua, d'ailleurs, quelque tumulte :

— Souvenez-vous de la date des élections, dit le député de la Charente. Vous croyez que cette Chambre représente le pays ?

M. François Arago, qui présidait, releva ces paroles :

— La Chambre représente l'opinion du pays ! dit-il.

Cependant M. Camille Blaisot criait à M. Jean Hennessy :

— Si vous êtes mal élu, démissionnez !

Une intervention de M. Noblemaire, rapporteur du budget des affaires étrangères, ramena le calme dans l'assemblée :

M. Ernest Outrey appela l'attention du gouvernement et de la Chambre sur l'insuffisance des traitements de notre personnel diplomatique et consulaire et sur la situation lamentable des immeubles qu'ils occupent.

LES AFFAIRES DE RUSSIE

L'après-midi, avec M. Ernest Lafont, il fut question des affaires de Russie et de notre politique en Cilicie et en Syrie.

Le député socialiste de la Loire veut la reprise des relations politiques et économiques avec la Russie. A l'appui de sa thèse favorite, il invoqua cette fois un argument sentimental :

— On s'est apitoyé, dit-il, sur les enfants d'Autriche malades et mourant de faim. L'Autriche est notre ennemie d'hier. Il y a aussi, en certains endroits de la Russie, des enfants qui meurent de faim et de maladie...

— Par la faute des bolcheviks ! riposte M. Erlich.

Déclarations du président du Conseil

M. Millerand répondit de son banc à M. Ernest Lafont et aux orateurs qui l'avaient précédé :

— En ce qui concerne la Syrie, dit-il, notre politique est celle que j'ai indiquée dès le 29 février. Trois semaines après mon arrivée au pouvoir, dans un télégramme au général Gouraud. Cette politique, qui est celle du gouvernement et, j'en suis sûr, celle du Parlement, parce qu'elle est la seule qui, en tenant compte de nos intérêts et de nos traditions, proportionne notre action à nos moyens, cette politique, dis-je, ne nous a pas été imposée par les événements. Nous l'avons adoptée dès la première heure et nous entendons y demeurer fidèles.

Le président du Conseil déclara que les gouvernements alliés demeuraient fidèles à la politique des relations commerciales avec la Russie. Il s'étonna de l'appel de M. Lafont en faveur des Russes mourant de faim.

— C'est vous qui tenez ce langage ? lui dit-il. Pas à nous au moins !

— Le Socialisme a fait la lutte en Pologne contre le typhon, il a été adressé aux soviets pour empêcher en Russie une commission d'enquête, accompagnée d'une mission de secours sanitaires. Vous savez avec quelle insolence on lui a refusé l'accès de nos pays !

En ce qui concerne la reprise des relations politiques avec le gouvernement des soviets, M. Millerand dit à M. Ernest Lafont :

— L'événement ne dépend pas de nous, mais de vous. Le jour où le gouvernement des soviets aura pris figure de gouvernement, où il pensera qu'il n'est pas possible en même temps de paraître engager des négociations avec un gouvernement et d'envoyer un message aux ouvriers anglais pour les inviter à faire la révolution contre ce gouvernement, où il aura compris que le premier devoir de ce nouveau gouvernement est de démissionner, il a tout ce qu'il faut pour solidaire et responsable de tous les engagements internationaux contractés par les gouvernements russes qui l'ont précédé, ce jour-là, nous verrons. (Vifs applaudissements.)

Le président du Conseil ajouta avec force :

— Jusque-là, nous n'avons rien à voir avec un gouvernement qui n'en est pas un ! (Applaudissements prolongés.)

Répondant ensuite à MM. Outrey, Jean Hennessy et Daniéou, M. Millerand se déclara disposé à améliorer la situation de nos représentants diplomatiques et consulaires, à faire tous ses efforts pour la réalisation de la Société des nations, à développer nos services de propagande à l'étranger.

La discussion fut suspendue après une intervention de M. Léon Barbé. Elle continua ce matin, — LÉOPOLD BLOND.

LA CHAMBRE A VOTÉ HIER POUR LA TROISIÈME FOIS LE NOUVEAU PROJET FISCAL

Elle a adopté la plupart des modifications apportées par le Sénat aux dispositions qu'elle avait précédemment votées.

Il subsiste quelques différences entre les textes des deux assemblées, mais il est vraisemblable que l'accord pourrait se réaliser aujourd'hui au Luxembourg.

Hier, en fin de séance, la Chambre a adopté, par 501 voix contre 67, l'ensemble du projet d'impôts nouveaux.

Comme le lui demandait sa commission des finances, la Chambre a accepté la plupart des modifications apportées par le Sénat aux dispositions qu'elle avait précédemment votées. Il subsiste, toutefois, un léger désaccord qui entraîne le retour du projet au Luxembourg.

En premier lieu, à la demande des vingt-trois députés d'Alsace-Lorraine, la Chambre a maintenu sa décision d'introduire dès 1920 l'impôt global sur le revenu dans les trois départements.

Elle a refusé, d'autre part, d'exempter de l'impôt sur les bénéfices de guerre les industriels de la région, dévastées qui ont étébâti des entreprises, l'intérieur.

Elle a enfin réduit à 40 francs le coût du permis de chasse départemental que le Sénat avait fixé à 60 francs.

Il est vraisemblable que le Sénat acceptera ces modifications, et qu'aujourd'hui même le vote des impôts nouveaux devra être définitif.

LA RÉPRESSEMENT DES SPÉCULATIONS

La sous-commission de la commission des spéculations a adopté, hier, les dispositions d'une proposition de loi dont l'article premier est ainsi concu :

Sont déclarés propriétés de la nation les biens et valeurs acquis, depuis le 2 août 1914, par les spéculateurs ou leurs complices, au moyen de manœuvres tombant sous le coup des articles 175, 176, 177, 179, 419 et 420 du Code pénal, de l'article 10 de la loi du 20 avril 1916 et de la loi du 23 octobre 1919.

M. Archimbaud a fait adopter une proposition portant que les associations d'anciens combattants pourront se porter partie civile.

ON PARLE D'UN PROCHAIN DÉBAT SUR LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LE VATICAN

La commission des affaires étrangères de la Chambre a nommé, hier, MM. Louis Barthou, Arago, Joseph Barthélémy, Cauchy de Chambrun, Daniéou, Erlich, Fargues, Géo-Gérald, Guérin, Margaine, Marin, Montet, Henry Simon et Daniel Martin ses délégués au Parlement interallié.

Il est entendu mardi, sur le projet de crédit pour le rétablissement de notre ambassade près le Saint-Siège, son rapporteur M. Maurice Colrat.

Aujourd'hui un certain nombre des membres de la commission voudraient que la Chambre fût appelée à statuer sur ce projet avant de partir en vacances. Au cours d'un entretien avec M. Léonard, député du Rhône, M. Millerand, président du Conseil, ne se sera pas montré opposé à cette proposition.

Il est donc possible qu'un débat s'ouvre à ce sujet dans la première quinzaine de juillet, surtout si la commission des finances qui, toutefois, s'est prononcée tout récemment pour l'ajournement, n'y fait pas opposition.

LA FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC SERA CÉLÉBRÉE CHAQUE ANNÉE LE DEUXIÈME DIMANCHE DE MAI

Le début de sa séance d'après-midi, la Chambre a adopté, hier, sans débat, la proposition de loi de M. Maurice Barres ayant pour objet l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc.

Le texte adopté reproduit, mot pour mot, celui voté dès 1894 par le Sénat, sur la proposition de M. Joseph Fabre. Ainsi votée par les deux assemblées, la loi devient donc définitive.

Les trois articles sont ainsi concus :

ARTICLE PREMIER. — La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fêté du patriote.

Art. 2. — Cette fête a lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

Art. 3. — Il sera élevé, en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la place de Rouen où elle a été brûlée vive, un monument avec cette inscription : « Jeanne d'Arc, le peuple français reconnaissant. »

LA FRAUDE FISCALE EST SÉVÈREMENT RÉPRIMÉE

MM. Cointe et Nicolas, marchands de vins en gros à la Halle aux Vins, avaient été condamnés, le 14 avril, pour dissimulation de bénéfices de guerre, — ils avaient frustré le fisc de 443.429 francs, — le premier à quinze jours de prison et 10.000 francs d'amende, le second à 10.000 francs d'amende.

Sur appel du ministère public, la neuvième chambre de la Cour, présidée par M. de Valles, a prononcé, hier, les peines suivantes : M. Cointe, trois mois de prison et 10.000 francs d'amende ; M. Nicolas, deux mois de prison et 10.000 francs d'amende.

Le choix d'une profession

est considérablement facilité aux jeunes gens et aux jeunes filles possédant les notions pratiques des affaires. Ils pourront les acquérir rapidement à l'Ecole Pigier, 53, rue de Rivoli, à Paris, dont les élèves sont reçus, pendant l'année scolaire, 13.625 offres débouchées.

Caissier, caissière, représentant, sténo-typiste, teneur de livres, comptable, etc.

Le cours dure huit mois, de septembre à mars, 1920.

— Ne me demandez plus rien ! Je m'interdis tout sentiment... car j'en pourrai avoir de trop douloureux.

Nous nous inclinons, ignorant pas que

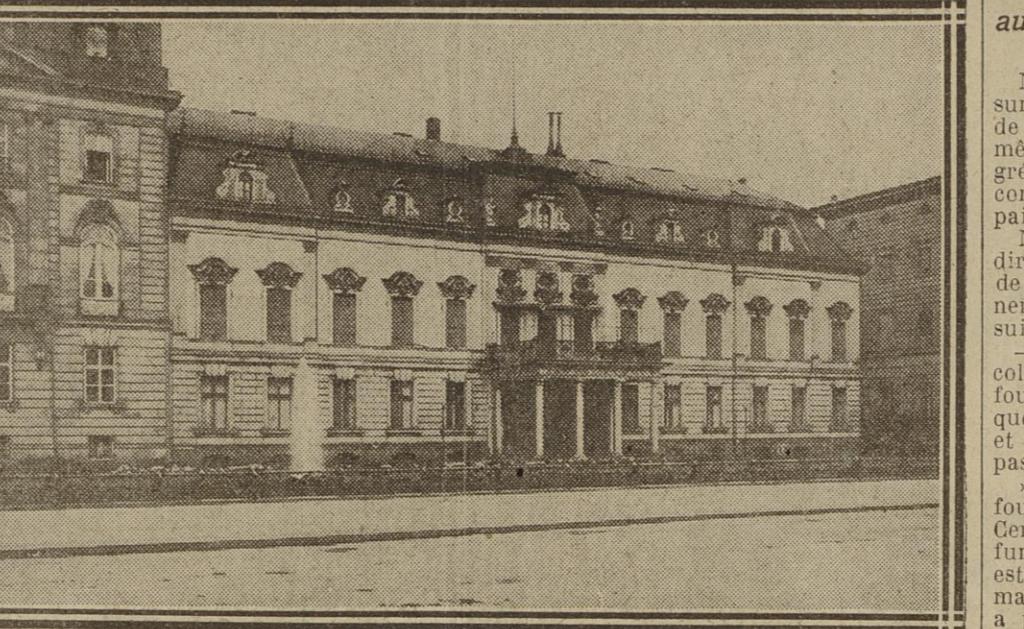
MM. Charles Laurent eut son fils aîné, capataine, tué à Verdun, et son second fils,

EXCELSIOR
LE SUCCESEUR DE M. JULES CAMBON

UN ENTRETIEN AVEC M. CHARLES LAURENT AMBASSADEUR DE FRANCE A BERLIN

“ Tout ce que je puis dire c'est que je vais représenter en Allemagne la France et les intérêts français dans les termes du traité de Versailles, dans son esprit et dans ses limites strictes. ”

M. Charles Laurent est l'un de nos plus éminents spécialistes des questions financières et économiques.



L'AMBASSADE DE FRANCE A BERLIN

Les gouvernements alliés ont informé le gouvernement allemand qu'ils rempliraient à partir du 1er juillet, leurs charges d'affaires à Berlin par des ambassadeurs.

Le gouvernement britannique a désigné pour le représenter Berlin par l'ambassadeur, lord d'Abernon qui est un spécialiste des questions économiques et financières, et qui a été conseiller financier en Egypte, puis directeur de la Banque ottomane, sous le nom de sir Edgar Vincent. Quant au gouvernement italien, il possède déjà, comme chargé d'affaires à Berlin, le diplomate de carrière qu'il intention de nommer ambassadeur : c'est M. de Martino, ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

M. Mayer, chargé d'affaires allemand à Paris, avait été prié de prévenir que la France avait l'intention de désigner M. Charles Laurent comme ambassadeur à Berlin, et de demander, suivant les usages diplomatiques, l'agrément de l'ambassadeur à cette nomination.

Après échange de télexgrammes, M. Mayer s'est présenté, hier, au ministère des Affaires étrangères et a été, à son avis, nommé ambassadeur à Berlin.

Entre temps, M. Charles Laurent fut chargé, par le président Carnot, de mission au Tonkin, avec Paul Bert. Il y resta de 1886 à 1888 comme directeur du contrôle des services financiers de la colonie.

En faisant cette communication, M. Mayer — qui fut ministre du Trésor du Reich et qui comprit le rôle de son arrivée à Paris, la nécessité de résoudre les problèmes économiques et financiers posés par le traité de Versailles — a exprimé sa satisfaction personnelle du choix du gouvernement français.

M. Charles Laurent, ancien premier président et président d'honneur de la Cour des comptes, est, effectivement, l'un des nos plus éminents spécialistes des questions financières et économiques.

Une conversation avec M. Charles Laurent

Un peu par surprise — et nous nous excusons — nous avons pu causer un

La carrière du nouvel ambassadeur

M. Charles-François Laurent est âgé de soixante-quatre ans. Il entra à l'École d'application en 1875 et en sortit en 1877 pour passer à l'École d'application d'artillerie et du génie. Il quitta l'armée pour devenir, en 1878, surintendre de l'Administration centrale des finances, où il fut successivement : adjoint inspecteur en 1879 ; inspecteur de 4^e classe en 1882 ; inspecteur de 3^e classe en 1888 ; chef du cabinet du ministre des Finances la même année ; adjoint au Service de l'Inspection générale en 1890 ; inspecteur de 2^e classe en 1892 ; chef de cabinet pour la seconde fois, en 1893 ; directeur du personnel puis caissier-pauvre central du Trésor public, en 1894 ; directeur général de la comptabilité publique en 1895 ; inspecteur des finances de 1^e classe en 1897.

Entre-temps, M. Charles Laurent fut chargé, par le président Carnot, de mission au Tonkin, avec Paul Bert. Il y resta de 1886 à 1888 comme directeur du contrôle des services financiers de la colonie.

Conseiller d'Etat en service extraordinaire, en 1898 ; secrétaire général du ministère des Finances la même année ; directeur général de la comptabilité publique, en 1899 ; gouverneur intérimaire de l'Algérie, en 1901 ; premier président de la Cour des comptes, en 1907 ; président de la délégation française à la Conférence des accès du Simplon, à Berne, en 1908, puis désigné par M. Clemenceau comme conseiller financier du gouvernement ottoman, M. Charles Laurent, pendant la guerre et depuis l'armistice, crée l'Association centrale pour la reconstitution industrielle des régions envahies et le Comptoir central pour les achats des régions libérées.

Le docteur Armand Gauthier, en 1886, inspecteur de l'École d'application en 1888 ; chef de cabinet pour la seconde fois, en 1890, puis inspecteur de l'École d'application en 1892, fut nommé au poste de chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1893, puis inspecteur de l'École d'application en 1894, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1895, puis inspecteur de l'École d'application en 1896, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1897, puis inspecteur de l'École d'application en 1898, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1899, puis inspecteur de l'École d'application en 1900, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1901, puis inspecteur de l'École d'application en 1902, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1903, puis inspecteur de l'École d'application en 1904, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1905, puis inspecteur de l'École d'application en 1906, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1907, puis inspecteur de l'École d'application en 1908, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1909, puis inspecteur de l'École d'application en 1910, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1911, puis inspecteur de l'École d'application en 1912, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1913, puis inspecteur de l'École d'application en 1914, et devint adjoint au chef de cabinet du ministre du Trésor public, en 1915, puis inspecteur de l'École d'application en 191

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATIN

LA CRISE ALLEMANDE

M. FEHRENBACH CONSTITUE
UN MINISTÈRE BOURGEOIS

Les majoritaires ne feront pas échec à la combinaison, le parti populaire ayant réduit ses exigences.

Le cabinet Fehrenbach est virtuellement constitué.

C'est le triomphe du « bloc du milieu ». Triomphe probablement éphémère, car il repose sur une sorte d'aristocratie entre les deux ailes, parti populaire et parti des socialistes majoritaires. Les populaires ayant réduit leurs exigences quant aux portefeuilles à obtenir, les majoritaires ont décidé d'abstention pour un temps de toute action contraire à la constitution du nouveau gouvernement. On dit à ce sujet que l'action personnelle du président Ebert sur les amis a été décisive.

D'ailleurs, les journaux socialistes *Freiheit*, *Worwerts*, etc., estiment qu'en gouvènement des partis moyens est le seul qui puisse actuellement se constituer. Le *Worwerts* ajoute :

« Tant que nous autres socialistes, n'aurons pas quelque chose de mieux à mettre à la place ou bien tant que nous ne serons pas poussés à une violente opposition par les actes du nouveau gouvernement, nous nous abstiendrons d'empêcher intentionnellement sa naissance. »

La constitution probable
du nouveau cabinet

BERLIN, 24 juin. — Le Reichstag a tenu cet après-midi sa première séance qui a été de pure forme. Demain, aura lieu l'élection du président. Puis le Reichstag s'journera vraisemblablement jusqu'à mercredi prochain, date à laquelle le gouvernement, alors très probablement constitué, fera connaître son programme. La presse estime généralement que le ministre Fehrenbach se constituera sur les bases énoncées et qu'il sera très prochainement en état de se présenter devant le Reichstag.

Le ministère paraît devoir être ainsi composé :

Chancelier d'empire : M. Fehrenbach (centre).

Vice-chancelier et ministre de la Justice : M. Heintz (conservateur modéré).

Ministre de l'Intérieur : M. Koch (démocrate).

Ministre des Affaires étrangères : M. Simons (démocrate).

Finances : M. Wirth (centre).

Ministre de la Reichswehr : M. Gessler.

Communications : général Gessler (Gouvernement n'appartient officiellement à aucun parti).

Postes : M. Giesberts (centre).

Pour l'Economie publique, la Reconstruction et l'Alimentation, les titulaires ne sont pas encore connus.

La séance du Reichstag

BERLIN, 24 juin. — La séance du Reichstag s'est ouverte à 3 heures. Il y a beaucoup de monde dans la salle et dans les tribunes.

Le président d'âge, M. Liecke, a prononcé un discours de bienvenue. Puis, on a procédé à l'appel nominal pour établir si le quorum était atteint. Cet appel a fait connaître que 432 députés étaient présents et 34 absents. A l'appel d'un dû, M. Ledebur s'est levé et a répondu : « Il y a deux ans qu'il est en forte force. »

L'appel du nom de M. Hugo Stinnes a été accueilli par des commentaires ironiques. On a crié : « C'est l'argent qui en plus souvent examiner. »

Il est d'un intérêt capital, et pour l'instruction de nos étudiants et pour l'avenir de la médecine française, que cette situation déplorable cesse.

Il est difficile d'évaluer les dépenses nécessaires pour réaliser les projets dont le viens de vous parler. D'après nos devis approximatifs, la restauration de l'Ecole pratique exigera environ trois millions : la réfection de nos cliniques, ce qui sera peut-être à venir, aux cliniques et aux établissements d'Abd-el-Kader.

Le général Gouraud a protesté énergiquement, auprès de l'émir Fayçal, contre les violences exercées à l'égard d'un protestant français appartenant à une famille traditionnellement attachée à notre pays.

Il nous faut compter deux millions pour la construction de l'Institut de médecine et chirurgie expérimentales. L'achat d'un matériel convenable et d'un outillage moderne nous reviendra à 300 000 francs. En résumé, dix millions et demi nous sont nécessaires.

La France n'a pas hésité à sacrifier des millions pour empêcher l'invasion de son sol. Il lui suffit de dépenser maintenant quelques millions pour s'opposer à la propagande scientifique de ses adversaires et reconquérir sa suprématie dans le monde. Pour triompher, il nous faut des subventions. Voilà pourquoi nous adressons un pressant appel aux pouvoirs publics : il y va de la grandeur et du renom de la médecine française. » — JEAN PÉRICAUD.

Le Comité de propagande et d'hygiène sociale

L'assemblée générale constitutive du Comité de propagande d'hygiène sociale et d'éducation prophylactique s'est tenue hier après-midi dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Breton, ministre de l'Hygiène sociale, entouré de nombreuses notabilités officielles du monde scientifique. La séance a été ouverte par M. le professeur Pinard, président du comité, qui, dans une vibrante allocution, a montré comment il était nécessaire, en France, de substituer dans les esprits à la notion étroite de l'hygiène individuelle des intérêts collectifs pour la conservation et l'amélioration de la race.

Après lui, M. le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, fit la critique de nos œuvres de vous parler. D'après nos devis approximatifs, la restauration de l'Ecole pratique exigera environ trois millions : la réfection de nos cliniques, ce qui sera peut-être à venir, aux cliniques et aux établissements d'Abd-el-Kader.

Le général Gouraud a protesté énergiquement, auprès de l'émir Fayçal, contre les violences exercées à l'égard d'un protestant français appartenant à une famille traditionnellement attachée à notre pays.

Il nous faut compter deux millions pour la construction de l'Institut de médecine et chirurgie expérimentales. L'achat d'un matériel convenable et d'un outillage moderne nous reviendra à 300 000 francs. En résumé, dix millions et demi nous sont nécessaires.

La France n'a pas hésité à sacrifier des millions pour empêcher l'invasion de son sol. Il lui suffit de dépenser maintenant quelques millions pour s'opposer à la propagande scientifique de ses adversaires et reconquérir sa suprématie dans le monde. Pour triompher, il nous faut des subventions. Voilà pourquoi nous adressons un pressant appel aux pouvoirs publics : il y va de la grandeur et du renom de la médecine française. » — JEAN PÉRICAUD.

Les obsèques de M. Carnot

Les obsèques de M. Adolphe Carnot ont été célébrées, hier matin, en l'église Notre-Dame-des-Champs. Le président de la République y a représenté par le général Pétain et le président du conseil par M. Léon Jouhaux. Y assistaient également MM. Léon Blum, Honoré, Jourdan, Béchir Loredan, membres du gouvernement ; M. Autrand, préfet de la Seine.

Au cimetière du Père-Lachaise, où a eu lieu l'inhumation, des discours ont été prononcés par MM. Léopold, Paul Janet, Jonnard, Chéreau, Saguier et René Baudon.

Salon de la Publicité

Affiches, dessins, illustrations, organes, lettres et documents, etc.

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

Salon de la Publicité

du 15 au 20 juillet 1920

LES COURS

— LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Vendôme sont arrivés à Chamonix.

CORPS DIPLOMATIQUE

— L'ambassadeur des Etats-Unis a donné, hier, un déjeuner en l'honneur du général Peyton C. Marsh, chef d'état-major de l'armée américaine. Au nombre des invités : le ministre de la Guerre, le ministre des Pensions, le maréchal Joffre, le maréchal Foch, le général Berthoulat, gouverneur militaire de Paris ; le général Buat, chef d'état-major ; le colonel Mott, attaché militaire américain, et le colonel Rethers.

FIANCAILLES

— Au dîner offert, avant-hier, par le marquis et la marquise de Londonderry à leur résidence de Park-Lane, et auquel assistaient LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre, on a annoncé le prochain mariage de lady Mureen Stewart, fille du lord et de lady londonderry, avec le commandant Oliver Stanley, fils de S. Exe. lord Derby, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, et de la comtesse de Derby.

— On annonce les fiancailles de M. Georges Lorenzo, d'Alexandrie, avec Mme Marguerite Chaise.

— Nous apprenons les fiancailles de M. Georges Nédelec, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mme Antoinette Le Sage.

MARIAGES

— Hier a été bénie, en la chapelle des Catéchismes de l'église Saint-Philippe du Roule, la marquise d'Aligre, une lanche a eu lieu chez la marquise d'Aligre.

Le prince et la princesse de Chimay sont partis en automobile, le même jour, pour la principauté de Chimay.

— Primitivement fixé au 25 juin, le mariage du comte René de La Frégeole avec Mme Renée Combet-Saint-Maury ne sera célébré que le samedi 26 juin à midi, en la chapelle paroissiale de Saint-Honoré d'Eylau.

DEUILS

— Par décret du président de la République, et sur la proposition du ministre de la Guerre, a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume :

« Papin (Jacques-René), lieutenant au 204^e régiment d'infanterie, officier de renseignements et téléphoniste. Tué glorieusement, le 27 avril 1916, à son poste de combat. A été cité !

Le lieutenant Papin était le fils de M. Robert Papin, président de la Société Sportive d'Encouragement.

— MM. Emile et Vincent Isola, directeurs de l'Opéra-Comique, qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur sœur, Mme Pierre Loubet, vivement touchés par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à cette occasion, s'excusent de n'avoir pu remercier tous leurs amis, et nous chargent de transmettre ici l'expression de leur gratitude émue.

BIENFAISANCE

— La liste s'allonge, chaque jour, des personnes qui s'inscrivent en vue de la fête qui doit avoir lieu mardi soir 29 juin, au Cercle du bois de Boulogne (fir aux pigeons), et dont le succès s'affirme de plus en plus.

Notons, parmi les nouvelles inscriptions :

S. Exe. l'ambassadeur du Japon et Mme Matsui, S. A. la princesse Murat, S. A. R. l'infant don Luis d'Orléans-Bourbon, S. A. S. le grand-duc Boris, duchesse de Montmorency, marquise de Breteuil, marquise de Chambray, comtesse de Durfort, comtesse de La Tour du Pin, comtesse de Jumilhac, comtesse de La Morinière, comtesse Orlowska, marquise de Dian, comtesse d'Eltegegoyen, baronne Seillière, baronne de Neufville, baronne Gourgaud, Mme Rutherford-Stuyvesant, Mme W. Atel-Dehaynay, Mme Adolph Spreckels, Mme W. Blumenthal, Mme André Citroën, comtesse Cshen d'Anvers, Mme de Poliaoff, Mme Pieri, Mrs Richards, Mme John Ball, Mme van Heukelom, Mme Wormser, Mme Thompson, Mme Schekopf, M. Paté, député, et Mme Paté, M. et Mme Bouillon-Lafont, M. Pierre Lafitte, M. Francis Boyl, M. de Burnay, M. Bouillet, M. Edmond Hesse, M. Lahovary, M. Leroy, M. Thibault Cahn.

Rappelons que le dîner de gala, par petites tables, aura lieu, à 8 h. 30, dans la grande salle et dans la galerie.

On trouve des billets chez la comtesse A. de Chabillon, 8, rue Christophe-Colomb, et Mme Paul Duguy, 29, rue Octave-Feuillet; chez M. André des Fouquères, 162, boulevard Haussmann; au Gaulois, 2, rue Drouot; aux bureaux de théâtres des hôtels Claridge et Ritz, 37, avenue des Champs-Elysées, et 15, place Vendôme.

Le prix du billet pour le dîner et la soirée est de 100 francs.

C'est le lendemain du Grand Théâtre, lundi 28, que doit avoir lieu, au Grand Théâtre des Champs-Elysées, la représentation de gala au bénéfice des régions dévastées du Nord de la France et de l'Orphelinat italien de Noisy-le-Grand : entrée intégrale, en italien, de M. Roméo Zanoni, directeur de l'Opéra italien, et avec le gracieux concours de Mme Teresa Benini-Mariani, M. Cesare Luchesi et Mme Klotza.

L'Administration de l'excuse prie ses lecteurs d'adresser les voix de Nécessaires, Mariages, Décès, à l'Office des Publications, boulevard Poissonnière, 27, qui indiquera prix et conditions. Téleph. : Central 52-117. Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 2 à 6 heures. Dimanches et fêtes de 11 à 12 heures et de 5 à 6 heures.

Prix spécial réduit aux abonnés.

— CHEZ FAST n'est pas un banal salon de thé. 13, RUE ROYALE

JOURNÉE DES DRAGS

Ce soir vendredi, au Claridge's Hotel, le dîner de gala sera suivi d'une fête de nuit dans le cadre le plus somptueux qu'on puisse imaginer. Bal et cotillon. Referez vos places au Claridge's pour ce gala.

RESTAURANT PLAZA

25 Avenue Montaigne

LE PLUS ÉLÉGANT

DE TOUT PARIS

DU SAMEDI AU LUNDI

c'est à

DEAUVILLE

la plage fleurie qu'il faut aller

NORMANDY-HOTEL

Le plus joli, le meilleur

à proximité du Casino

TENNIS et GOLF

Quatre heures de Paris

ROUTE D'AUTO EXCELLENTE

LE "TIP" remplace le Beurre

Rambozson - 100 - St l'azur (28 95 1/1)

La vente des bijoux de Gaby Deslys met en fièvre l'imagination de toutes les femmes. La plus humble ménagère rêve d'aller contempler quelques minutes les vitrines où sont exposés les joyaux qui affronteront bientôt le feu des échelles. Et il faut se louer du vif intérêt que soulève cette vente et des ardentés compétitions qu'elle va provoquer, puisque, en définitive, ce sont les indigents de Marseille qui en bénéficieront.

Mais, tout de même, n'y a-t-il pas quelque chose d'un peu étrange dans l'extase de tant de spectateurs incompetents ? Le bijou classique ne peut être pleinement goûté et compris que par des techniciens et des spécialistes. Parmi les admirateurs et admiratrices de ces sauteurs de perles ou de diamants, de ces petits décomposés uniquement de trois pierres parfaites et d'un fil de platine, combien sont capables de distinguer, à première vue, une perle fausse d'une vraie ou un strass d'un brillant ? Combien peuvent reconnaître, d'un coup d'œil, la fraude qui transforme la merveille en objet sans valeur ?

Une composition de cette sorte ne vous procure pas, une émotion esthétique directe. Le platine n'est pas plus séduisant à l'œil que l'étain ou l'argent convenablement patiné. S'il devait soudain très abondant dans l'univers, il ne susciterait pas plus d'intérêt que l'aluminium ou le fer-blanc. Le diamant et la perle sont soumis à la même loi. Ce n'est pas leur beauté, c'est leur rareté qui en fait la force. Le plaisir que vous procure la vue d'un collier de perles est subjectif et non objectif. Il résulte d'une série de raisonnements et non d'un émoi direct de l'œil. C'est la raison et la sensibilité qui provoque cette satisfaction spéciale en présence d'un écrin, puisque de rares connaisseurs peuvent vous dire si vous trouvez en présence d'un original ou d'une copie !

L'exposition des bijoux de Gaby Deslys va permettre de vérifier, une fois de plus, cette loi bienfaisante : si les joies de la vie n'étaient accessibles qu'aux hommes réellement aptes à les comprendre, il y aurait bien peu de félicité sur cette terre ! Heureusement pour l'humanité, le destin a le bon goût de fermer les yeux sur la contrebande du bonheur !

EMILE.

Chez les Quarante

L'Académie française, réunie, hier, sous la présidence de M. Poincaré, a statué sur l'attribution de plus de 80 dotations Coignac-Jay de 25,000 francs, représentant plus de 2,000,000 de francs pour 1920.

Elle ne publierà les noms des familles bénéficiaires que lorsqu'elle aura statué sur la totalité des 90 dotations à attribuer cette année, et ses décisions seront prises la semaine prochaine. Elle publierà, en même temps, les noms des familles bénéficiaires des dotations Lamy de 10,000 francs.

Elle a décerné le prix Davillier de 6,000 francs à Mgr Angouard, évêque du Congo, pour l'œuvre qu'il poursuit dans notre colonie.

La commission qui entendra jeudi prochain en première lecture les discours du général Lyautey et de Mgr Duchesne, qui seront prononcés le 8 juillet, jour de la réception du général sois la Coupole, a été ainsi constituée : MM. Emile Boutouroux, Hervé Barde, Frédéric Masson, Mgr Baudrillard, MM. Ribot, Hanotaux, Alfred Capus et Barthou.

Emile Boutouroux a été nommé directeur pour le troisième trimestre, en remplacement de M. Poincaré, et M. Henry Bourdeau, chancelier, en remplacement de M. Jules Cambon.

Pierrot guérisseur

Le moineau parisien, facteur hygiénique : tel est le thème qui a développé avec autant d'humour que de science, devant l'Académie de médecine, le docteur Guénio, qui est le plus évidemment digne de l'ordre que de l'ordre de l'art et de la manière » de s'en servir ! Et puis, croit-on vraiment que, parce que l'on garde dans son portefeuille le « brevet » apostillé par la Préfecture, on soit apte à mener une vingt-cinq chevaux sans danger pour les promeneurs inoffensifs... D'ordinaire, pour obtenir un fauveau brevet, il suffisait de prendre, une dizaine de leçons (payables à forfait), et que vous donnait un vaste professeur détaché d'un garage. Ce professeur vous inculquait quelques vagues « aperçus » touchant la mise en marche, le débrayage, l'embrayage, le freinage, la marche arrière (terreurs des néophytes) ; après quoi, il vous conduisait un beau matin devant l'examinateur, M. l'ingénieur civil, qui s'installait à vos côtés, sur une volaille, vous faisait, d'un air détaché, le pronostic et, vous occupiez pas de vos cheveux ! Habillez-vous convenablement et ne pensez pas à l'effet de votre toilette. Si vous êtes bon, on n'inquiétera pas d'autre chose !

N'essayez pas de prouver votre sens du sport en complimentant votre adversaire avec efficacité dès qu'il réussit un coup passeable.

Sur tout — je m'adresse aux dames — ne vous occupez pas de votre toilette, ne vous occupez pas de vos cheveux ! Habillez-vous convenablement et ne pensez pas à l'effet de votre toilette. Si vous êtes bon, on n'inquiétera pas d'autre chose !

Par-dessus tout, ne jouez pas pour la galerie ; ne vous efforcez pas à faire de chaque coup un coup « brillant ».

Il est d'excellents joueurs qui sont rarement brillants... »

Le petit cercle écoutait religieusement l'élegant champion ; au fond, chacun de ses amis espérait que serait dévoilé quelqu'un de ces secrets par lesquels on voit souvent expliquer le succès.

La rue Pergaud

Les lettrés n'ont certes pas oublié l'original et goguenard auteur de *De Goupil à Margot et de la Guerre des Boutons*, tombé héroïquement devant Verdun. Un de nos confrères vient d'adresser au conseil municipal de Besançon une requête touchante. Il lui demande que le nom de Pergaud, né à Belmont (Doubs), soit donné à une des rues de Besançon. On ne peut qu'applaudir à cette touchante et patriotique initiative. Nul doute que la ville illustre qui vit naître le plus grand poète moderne, Hugo, ne s'honore en décorant une de ses voies du nom d'un franc-Comtois, poète original, romancier savoureux et, par surcroit, héros !

Shakespeare et le bolchevisme

Il est des enthousiastes pour découvrir leur auteur favoris des prophéties dont ils croient « or de nos jours » l'accroissement. Ils imaginent qu'on peut trouver tout l'avenir dans certains livres. Les uns découvrent aux *Apocalypses* la figure nettement dessinée de Guillaume le Diable. D'autres, dans les *Illustrations* de Rimbaud, la prédiction de la Grande Guerre. Un étudié, très versé dans l'étude de Shakespeare, vient de découvrir, dans la seconde partie du *Roi Lear*, l'explication des doctrines bolcheviques. Dick le boucher et Smith le tisserand émettent des théories qu'on croit sorties de la bouche de Lénine ou de Trotsky.

Dans cette même tragédie, lord Say est condamné pour des crimes qui ont causé la mort de nombreux aristocrates dans la Russie soviétique. Il est instruit, élégant, oisif à sa façon, c'est un inutile, qui disparaît, bientôt, les petits communistes russes apprendront Shakespeare par cœur.

Anachronisme charmant

Pierrot-Willeit n'a pas été le seul à vouloir faire sortir Jeanne d'Arc de « sa

— C'est très bien ! Mais il faut le faire signer par votre concierge.

Résultat : trois nouveaux quarts d'heure de perdus... et pour rien.

Vous retournez à la mairie de votre arrondissement avec le précieux certificat, apostillé par votre concierge... On vous donne un numéro d'ordre. Après avoir patienté avec stoïcité, vous arrivez jusqu'à l'employé :

— Revenez demain, mon ami, ou après-demain.

Et si cette histoire vous amuse...

Et il y a aussi les étourdis qui ont égaré leur précieuse carte de charbon. Le suplice de ces malheureux ébréulés est tout à fait chinois, quoique bien français.

D'abord, ils doivent faire la queue à la mairie durant une bonne heure ; mais ils sont bien récompensés de leur tenacité :

— Ce n'est pas ici, leur dit-on. Allez chez le commissaire de police de votre quartier. Faites une déclaration de perte de carte de charbon... et revenez dans un quartier.

Docte, vous allez chez le commissaire. Il est bon enfant :

— Mon ami, vous dites-il, ce n'est point

— Et je vous dirai que votre carte n'a pas été retrouvée. Vous reviendrez muni de cette attestation...

Et, plein de bonne volonté, vous vous formez à ce plan impénétrable. Vous devenez une journée — une et plus ! — et quand vous revenez chez le pittovable commissaire, adieu paniers ! Cinq heures ont sonné ! Le bureau est fermé !

— Je vous dirai que votre carte n'a pas été retrouvée.

Et, plein de bonne volonté, vous vous formez à ce plan impénétrable. Vous devenez une journée — une et plus ! — et quand vous revenez chez le pittovable commissaire, adieu paniers ! Cinq heures ont sonné ! Le bureau est fermé !

— Je vous dirai que votre carte n'a pas été retrouvée.

Et, plein de bonne volonté, vous vous formez à ce plan impénétrable. Vous devenez une journée — une et plus ! — et quand vous revenez chez le pittovable commissaire, adieu paniers ! Cinq heures ont sonné ! Le bureau est fermé !

— Je vous dirai que votre carte n'a pas été retrouvée.

Et, plein de bonne volonté, vous vous formez à ce plan impénétrable. Vous devenez une journée — une et plus ! — et quand vous revenez chez le pittovable commissaire, adieu paniers ! Cinq heures ont sonné ! Le bureau est fermé !

— Je vous dirai que votre carte n'a pas été retrouvée.

Et, plein de bonne volonté, vous vous formez à ce plan impénétrable. Vous devenez une journée — une et plus ! — et quand vous revenez chez le pittovable commissaire, adieu paniers ! Cinq heures ont sonné ! Le bureau est fermé !

— Je vous dirai que votre carte n'a pas été retrouvée.</

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtre ayant effectué sa clôture annuelle : Théâtre.

EN MATINEE : Olympia, 14 h. 30 ; Marivaux, 14 h. 30, même spectacle que le soir.

EN SOIREE : Opéra, 20 h., *la Damnation de Faust*. Comédie-Française, 20 h. 15, *le Marquis de Privilé*. Opéra-Comique, 20 h. 30, *la Tosca*. Opéra-Comique, 20 h. 15, *l'Opéra de la nouv. spectacle*. Gaîté-Lyrique, 20 h. 15, *la Fille de Mme Angot*. Pièce-S-Martin, 20 h. 30, *Montmartre* (Polaire, L. Gauthier). Vandenesse, 21 h., *Mme de la Fontaine et une maîtresse*. Théâtre de Paris, 20 h. 30, *Arsène Lupin*. Gymnase, 20 h. 45, *Madame Lebureau*. Th. Antoine, 20 h. 30, *l'Admirable Crichton*. Ambigu, 20 h. 30, *la Belle Aventure*. Palais-Royal, 20 h. 30, *Et mot, fte dis qu'elle t'a fait de l'opt*. Apollo, 20 h. 30, *la Fille du Far-West*. Th. Michel, 20 h. 50, *la Femme de mon am*. Th. Fémina, 21 h., *Une faible femme*. Eldorado, 21 h. 30, *la Goualeuse*. Th. des Champs-Elysées, 20 h. 30, *Isadora Duncan*. Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30, *le Beau Rebe*. Mathurine, 20 h. 15, *Nono* (Sauv. Guirly, Yv. Printemps). Capucins, 20 h. 30, *la Curseur de Madame*. Bouffes-Parisiens, 20 h. 30, *Phi-Phi*. Th. de la Potinière, 21 h., *Kitty*. Renaissance, 20 h. 45, *Chouquette et son as*. Th. Sarah-Bernhardt, 20 h. 30, *l'Étrange Aventure de M. Martin-Piquet*. Scala, 20 h. 30, *l'Hôtel de l'Ile-Blanche*. Gaîté-Lyrique, 20 h. 15, *Perpétuel et novve spect*. Vieux-Colombier, 20 h. 45, *croisement le Vieil*. Th. des Arts, 20 h. 15, *les Rates*. Théâtre Lyrique, 20 h. 15, *l'Assemblée*. Cluny, 20 h. 30, *les Surprenantes malades d'amour*. Déjazet, 20 h. 30, *les Femmes collantes*. Ambassadeurs, Gaby Montbrun, Maria, Nibor, 25 attractions et la déesse de la danse Terpsichore. Imperial, 4 pièces galées (G. Dubois, Paule Rolle).

MUSIC-HALLS, CIRQUES ET CABARETS

Fol-Bergère (Gut. 02-59); 20 h. 15, *l'Amour en folie*, revue (Miss Campton, Bach, Mazzari, Florene, etc.). Casino de Paris, 20 h. 30, *la Revue Cach' ton piano*. Olympia, 20 h. 30, 15 vedettes et attractions. De 5 à 7 h., *the-lango*. Marigny, 20 h., *Pif, Paf ! revue* (Miss Shirley, Kel-lynn, etc.). Concert Mayol (tel. Gut. 68-07), *le Couvent des carresses*, opérette à grand spectacle ; la piscine accueille 20.000 litres d'eau. Ba-Ti-Clown, 20 h. 30, *Quaker Girl*. Ambassadeurs, Gaby Montbrun, Maria, Nibor, 25 attractions et la déesse de la danse Terpsichore.

COMMISSAIRES-PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

BEAU MOBILIER DU XVIII^e SIÈCLE
DONT SIX MAGNIFIQUES MEUBLES ET SIEGES LOUIS XV ET LOUIS XVI
IMPORTANTE PAIRE DE CANDLABRES ET GRANDE PENDULE LOUIS XVI
Bronzes : - Faïences : - Porcelaines : - Objets de Vitrine : - Miniatures
Provenant du CHATEAU DE MERANTAI (1^{re} Vente)
et du DOMAINE DES GRANGES (près Versailles)

VENTE PARIS À GALERIE GEORGES PETIT 5, rue de Sèze, le vendredi 2 juillet 1920, à 2 heures.

EXPOSITIONS : Particulière : le mercredi 30 juin 1920, à 2 heures.

PUBLICIQUE : le jeudi 1^{er} juillet 1920, à 6 heures.

DEUXIÈME VENTE DE MEUBLES ET OBJETS D'ART du commencement du XIX^e siècle.

Tableaux : - Bronzes : - Tentures murales : - Reliures en MAROQUIN ANCIEN

Vente Hôtel Drouot, salle n° 1, le 5 juillet 1920.

Expos. publ. dimanche 4 juillet, de 2 à 6 heures.

COMMISSAIRE-PRISEUR : M^{me} EMILE BOUDIN, 41, rue Grange-Batelière.

EXPERTS : M^{me} Georges-B. Lasquin, 11, rue Grange-Batelière.

M^{me} Jules Meynial, 30, boulevard Haussmann.

Ventes

VENTES